

APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire
Bilan
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2013
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	<u>Au 31.12.2013</u>	<u>Au 31.12.2012</u>
<u>Actifs</u>			
<u>Actifs circulants</u>			
Liquidités	4	343'163.89	408'927.78
Débiteurs	5	13'768.94	8'357.60
Débiteurs des entrepreneurs salariés	6	75'413.57	40'021.97
Charges payées d'avance	7	71'676.89	4'392.00
Produits à recevoir		92'046.78	124'945.00
Total actifs circulants		596'070.07	586'644.35
<u>Actifs immobilisés</u>			
Garanties et cautions (y compris entrepreneurs salariés)	8	27'071.15	26'717.95
Immobilisations corporelles des entrepreneurs salariés	6	-	8'285.65
Total actifs immobilisés		27'071.15	35'003.60
Total des actifs		623'141.22	621'647.95
<u>Passifs</u>			
<u>Fonds étrangers</u>			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Créanciers divers		22'937.20	34'223.73
Créances envers entrepreneurs salariés	6	46'300.46	35'971.16
Créanciers charges sociales		29'619.75	52'550.60
Salaires à payer entrepreneurs salariés	6	19'988.00	18'750.90
TVA due		11'181.74	7'701.39
Charges à payer		78'161.59	15'030.80
Produits reçus d'avance		1'202.00	231'746.70
Comptes courants avec les entrepreneurs-salariés	6	99'597.05	-17'628.95
Total fonds étrangers à court terme		308'987.79	378'346.33
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme des entrepreneurs salariés	6	-	38'000.00
Total fonds étrangers à long terme		-	38'000.00
Total fonds étrangers		308'987.79	416'346.33
<u>Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds</u>			
Fonds affecté projet Essaim	9	50'543.82	27'524.44
Fonds affecté projet Visibilité et renforcement de l'ESS	9	30'000.00	30'000.00
Fonds affecté projet Interreg	9	11'180.09	22'183.09
Fonds affecté projet PEC	9	75'675.04	-
Total fonds affectés		167'398.95	79'707.53
<u>Fonds propres</u>			
Résultats reportés		125'594.09	92'298.67
Résultat de l'exercice		21'160.39	33'295.42
Total fonds propres		146'754.48	125'594.09
Total des passifs		623'141.22	621'647.95

APRES-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire
Compte de résultat
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013
(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

	Note	Comptes 2013	Comptes 2012
<u>Produits</u>			
<u>Contributions des collectivités publiques</u>			
Etat de Genève		554'208.63	568'584.17
Ville de Genève		350'000.00	366'672.00
Confédération		–	69'445.67
FFPC - Fondation en faveur de la formation professionnelle et continue		–	9'950.00
Subvention « Guide de l'entrepreneur » (Etat de Genève)		–	5'000.00
Total contributions des collectivités publiques		904'208.63	1'019'651.84
<u>Dons et contributions privées</u>			
Contributions Fondation CH pour projet PEC		110'655.00	–
Dons privés		–	5'000.00
Fondation Arcas		–	30'000.00
Total dons fondations		110'655.00	35'000.00
<u>Autres produits</u>			
Cotisations membres		52'695.19	49'644.05
Revenus de ventes et prestations		93'378.38	61'716.63
Revenus des entrepreneurs salariés	6	500'385.06	296'179.48
Dissolution de provision		–	14'613.60
Produits et recettes diverses		12'795.61	–
Revenus financiers		660.88	3'458.04
Total autres produits		659'915.12	425'611.80
Total produits		1'674'778.75	1'480'263.64
<u>Charges</u>			
<u>Charges de personnel</u>			
Salaires		947'805.30	938'583.90
Charges sociales		129'020.70	138'308.75
Autres charges de personnel		6'368.45	6'863.93
Total charges de personnel		1'083'194.45	1'083'756.58
<u>Frais généraux</u>			
Honoraires		147'620.52	120'067.71
Frais de locaux		155'755.19	120'135.73
Charges liées aux prestations		–	9'418.10
Frais administratifs		42'167.91	51'787.76
Frais d'événements		5'728.40	18'955.48
Frais de promotion et de représentation		38'200.49	38'685.08
Charges entrepreneurs salariés	6	17'778.31	27'333.43
Constitution de provision ou correction d'actifs		773.60	5'958.11
Comptes courants avec les entrepreneurs salariés	6	61'063.61	-1'003.72
Amortissements entrepreneurs salariés	6	–	3'804.00
Charges financières		13'644.46	2'589.81
Total frais généraux		482'732.49	397'731.49
Total charges		1'565'926.94	1'481'488.07
Résultat net, avant résultat des fonds		108'851.81	-1'224.43
Attributions aux fonds	9	-98'694.42	-22'183.09
Utilisation des fonds	9	11'003.00	56'702.94
Résultat net		21'160.39	33'295.42

Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE
Annexes aux États financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2013

Tous les montants sont en CHF

1) Présentation

La Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE est une association à but non lucratif basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse. Elle a pour buts :

- 1) de développer un réseau entre les organisations de l'économie sociale et solidaire, particulièrement celles de la région genevoise;
- 2) d'organiser les Rencontres de l'économie sociale et solidaire, manifestation publique à l'intention des organisations de l'économie sociale et solidaire, des pouvoirs publics et de toutes les personnes ou organisations intéressées par l'économie sociale et solidaire;
- 3) de mettre sur pied toute autre activité liée au développement de l'économie sociale et solidaire.

2) Organisation

Le comité est composé de

M. Michel Pluss, président
M. Christophe Dunand, secrétaire
Mme Carole Zraggen Linser, trésorière
M. Jérôme Laederach
M. Matthieu Quentin
M. Eric Rossiaud
Mme Virginie Studemann-Wathier
Mme Carole Zraggen Linser
Mme Aurore Bui
Mme Noémie Bullat
Mme Shantala Dishon
M. René Longet
Mme Sandrine Meyer-Chanson

Les membres du comité ne sont pas rémunérés.

3) Principes comptables

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titres 32: de la comptabilité commerciale).

a) Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'association. Les dons et subventions affectés à un projet particulier qui n'ont pas été utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice sont attribués aux fonds affectés dans le résultat des fonds.

Les dons et subventions affectés collectés lors des années précédentes, et qui sont utilisés conformément à leur affectation durant l'exercice, sont reconnus dans le résultat des fonds.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

b) Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

4) Liquidités

Les liquidités sont composées de la manière suivante :

	31.12.13	31.12.12
Caisse principale	318.90	83.95
Caisse Essaim	–	58.75
Caisse Euros	39.40	39.40
PostFinance	163'273.82	98'651.86
PostFinance (Projet-PEC)	3'576.90	–
PostFinance (Projet-PEC) EUR	666.76	–
Banque Raiffeisen - compte courant	101'427.05	82'803.60
Banque Raiffeisen - compte société	73'861.06	227'290.22
Total	343'163.89	408'927.78

5) Débiteurs

Le poste débiteurs est composé des éléments suivants :

	31.12.13	31.12.12
Débiteurs, brut	13'768.94	13'675.71
Correction d'actif sur débiteurs	–	-5'318.11
Débiteurs, net	13'768.94	8'357.60

6) Entrepreneurs salariés

Les entrepreneurs salariés engagés dans l'entreprise collective partagée d'Essaim sont formellement engagés par APRÈS-GE. Les revenus et les charges générés par leurs activités sont intégrés dans les comptes d'APRÈS-GE. Les actifs, passifs, produits et charges qui leur sont liés sont présentés sur des lignes spécifiques au sein du bilan et du compte de résultat d'Après-GE.

Le résultat comptable des entrepreneurs salariés est systématiquement équilibré à zéro en fin d'exercice, par les postes « comptes courants avec les entrepreneurs-salariés » au bilan et au compte de résultat. En effet, si un entrepreneur-salarié réalise un bénéfice comptable, ce montant lui est dû en salaire. Si un entrepreneur-salarié réalise une perte comptable, cela diminue le montant des achats qui lui sera remboursé. Le résultat des entrepreneurs-salariés n'a donc pas d'impact sur le résultat d'Après-GE.

7) Charges payées d'avance

Ce poste est constitué ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Charges payées d'avance, Après-GE	71'328.99	2'592.00
Charges payées d'avance, Entrepreneurs salariés	347.90	1'800.00
Charges payées d'avance, Total	71'676.89	4'392.00

8) Garanties et cautions

Ce poste est constitué ainsi :

	31.12.13	31.12.12
Garanties et cautions, Après-GE	26'641.15	26'637.95
Garanties et cautions, Entrepreneurs salariés	430.00	80.00
Garanties et cautions, Total	27'071.15	26'717.95

9) Tableau de variation des fonds affectés

2013

	Au 1.1.	Attributions	Utilisations	Transferts	Au 31.12
<u>Fonds affectés</u>					
Projet SEIEC	–	–	–	–	–
Projet Essaim	27'524.44	23'019.38	–	–	50'543.82
Projet Guide	–	–	–	–	–
Projet Visibilité et renforcement de l'ESS	30'000.00	–	–	–	30'000.00
Projet InterReg	22'183.09	–	-11'003.00	–	11'180.09
Projet PEC	–	75'675.04	–	–	75'675.04
Total fonds affectés	79'707.53	98'694.42	-11'003.00	–	167'398.95

2012

	Au 1.1.	Attributions	Utilisations	Transferts	Au 31.12
<u>Fonds affectés</u>					
Projet SEIEC	4'227.38	–	-4'227.38	–	–
Projet Essaim	60'000.00	–	-32'475.56	–	27'524.44
Projet Guide	20'000.00	–	-20'000.00	–	–
Projet Visibilité et renforcement de l'ESS	30'000.00	–	–	–	30'000.00
Projet InterReg	–	22'183.09	–	–	22'183.09
Total fonds affectés	114'227.38	22'183.09	-56'702.94	–	79'707.53

10) Événements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 10 avril 2014. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 21 mai 2014. Entre le 31 décembre 2013 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de l'Association APRES-GE au 31 décembre 2013 ou qui devrait être présenté ici.